



## **Motion Grève du 18 Octobre Avenir de l'entreprise Retraites**

Monsieur le Directeur,

Aujourd'hui, l'ensemble des cheminots, tant à l'exécution que chez les maîtrises et cadres, sont massivement en grève à l'appel de l'ensemble des fédérations syndicales.

Vous devez mesurer, à votre niveau, le fort malaise qui s'exprime.

Le mécontentement et la volonté de voir leurs revendications aboutir est réel et va bien au-delà de la question du régime spécial.

Dans le cadre de ses orientations stratégiques, la direction de l'entreprise s'attaque au principe même d'entreprise intégré ne voyant la SNCF que sous l'angle de la rentabilité financière.

Les cheminots, et bons nombres de citoyens, s'y opposent et défendent une entreprise publique de service public dont l'objectif unique doit rester la réponse aux besoins de la nation.

**Sur le Fret**, la situation est catastrophique et l'ensemble de l'entreprise est concerné.

Les choix de 2004, dans le cadre du plan VERON, ont détruit l'appareil de production et mis plus d'un million et demi de camions sur les routes.

Socialement, ce plan a contribué massivement à la vague des 16 000 suppressions d'emploi depuis 5 ans.

Aujourd'hui, la direction avoue à demi mot son échec mais persiste avec la fermeture cet été, en catimini, de 262 gares au trafic fret.

La nouvelle politique fret initié par Mr MAREMBAUD utilise les mêmes recettes dangereuses à savoir le repli sur les trafics les plus rentables, avec à la clef, près de 7 000 suppressions d'emplois et une réglementation du travail au rabais.

La Cgt demande, dans un premier temps, dans le cadre d'un débat public, un moratoire sur le plan fret permettant l'ouverture de négociations sur la base de nos propositions.

De plus, la Cgt considère comme incontournable la mise en place d'une véritable politique de volume nécessitant des investissements publics importants tant en matériel, qu'en emplois et en infrastructures.

### **Sur l'emploi et le service public**

Partout le manque d'effectif ne permet pas d'assurer la qualité du service public.

Les conséquences sont très lourdes sur les conditions de travail des cheminots.

- § Postes non tenus
- § Congés refusés
- § Repos décalés
- § Non respect de la réglementation
- § Formations non assurées ou bâclées

Ça suffit ! La CGT vous demande de faire remonter rapidement les besoins nécessaires afin d'assurer un service public de qualité et de donner aux cheminots des conditions de vie et de travail décentes.

**Sur les salaires et le pouvoir d'achat**, au delà des grands slogans, il y a aujourd'hui une véritable urgence.

La communication des comptes de l'entreprise nous permet de vérifier que les moyens existent pour augmenter les salaires et les pensions à la SNCF et mettre en place un véritable 13ème mois sans aucune contrepartie.

La CGT vous rappelle que les bons résultats de l'entreprise ne sont que le fruit du travail de cheminots.

### **Sur les retraites**

Sarkozy a été clair. La suppression des régimes spéciaux est une condition pour faire avaler de nouveaux sacrifices à tous les salariés du régime général dès 2008. Soyons aussi clair, sa suppression ne règlera pas les problèmes posés. Au contraire cela ferait peser sur le régime général des risques et des charges financières qu'il n'a pas aujourd'hui.

La CGT et les cheminots, en grève ce jour, sont en désaccord total sur les mesures préconisées et affichées comme non négociables par le Gouvernement à savoir :

- § Prolongation de la durée d'activité
- § Baisse du niveau de pension
- § Introduction de statuts différents entre salariés

### **Sur le droit de grève**

Comme aux plus sombres heures du régime thatchérien, Sarkozy et l'UMP ont choisi de s'attaquer au droit de grève pour laminer ensuite les droits sociaux et les services publics.

Ce texte de loi, non seulement, n'améliore en rien les conditions de dialogue social mais les détourne dans un sens uniquement favorable au patronat.

La caisse noire du plus puissant syndicat du Medef, en dit long sur la conception du droit de grève et de la négociation.

Remettre en cause le droit de grève n'est pas acceptable.

Sans une prise en compte significative des revendications des cheminots, la CGT mettra tout en œuvre pour construire une nouvelle mobilisation d'envergure qui pourrait s'installer dans la continuité.

La CGT, avec les cheminots, vous engage à alerter la Direction nationale de leur détermination.

A Toulouse, le 18 octobre 2007.